

**Correspondant :**

Mme Sophie CANARD, Directrice générale  
Tél. : 071/12.12.40

Fosses-la-Ville, le 13 juin 2019

**ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL**

Est invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le :

**Lundi 24 juin 2019 à 19h00 en la Salle Etang, Espace Winson - 1<sup>er</sup> étage**

Rue Donat Masson, 22 - 5070 Fosses-la-Ville

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

La Directrice Générale,

Sophie CANARD



Le Bourgmestre,

Gaëtan de BILDERLING

**ORDRE DU JOUR**

**EN SÉANCE PUBLIQUE**

**Approbation du PV du conseil \***

1. **Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil du 27 mai 2019**

**Présentations**

2. **ASBL IDEF - état des lieux des actions menées sur l'entité de Fosses-la-Ville**  
*Les Directrices de ladite ASBL présenteront les actions menées en faveur de la petite enfance et de la biodiversité.*
3. **Partenariat Province - Commune - présentation du rapport territorial et participatif des ateliers de diagnostic Ville Amie des Aînés (VADA)**  
*Il est présenté au Conseil le diagnostic susvanté.*
4. **Demande de reconduction de la reconnaissance du Centre Culturel de l'Entité Fossoise (2021-2025) - présentation du dossier par M. Bernard MICHEL, Directeur.**  
*Il est proposé au Conseil de solliciter la reconduction du contrat-programme du Centre culturel pour la période 2021-2025. Le Directeur en fera la présentation.*

**Finances \***

5. **Subsides 2019 en faveur de l'association Maison de la Laïcité de Sambreville "Action Laïque Basse-Sambre".**  
*L'association « Maison de la Laïcité de Sambreville » a introduit une demande de subsides d'un montant de 1.200 €.*

**CPAS - Tutelle \***

6. **Comptes annuels du C.P.A.S. exercice 2018**  
*Le compte budgétaire ordinaire 2018 du CPAS présente un boni budgétaire de 27.166,81 €. Le boni comptable est de 86.896,15 €. La différence entre ces deux résultats, soit 59.729,34 €, représente les engagements des dépenses à reporter à l'exercice 2019. A l'extraordinaire, le compte budgétaire est à l'équilibre, ce qui signifie que tous les engagements de dépenses sont couverts par des droits constatés de recettes, soit des emprunts, soit des prélèvements sur le fonds de réserve extraordinaire. Le boni comptable est de 32.974,55 €.*
7. **Modifications budgétaires n° 1 services ordinaire et extraordinaire du C.P.A.S., exercice 2019.**  
*Les modifications budgétaires n°1 du CPAS intègrent les bonis dégagés aux comptes 2018 et tiennent compte de plusieurs paramètres. La MB1 ordinaire présente un boni à l'exercice propre de 250.991,01 € et un boni global de 27.166,81 €. La décision de son intégration sera prise lors de la modification budgétaire n°2.*

Le service ordinaire comporte:

- des adaptations en recettes et dépenses des articles budgétaires par rapport aux décisions politiques et administratives quant aux:
  - partage des frais d'hébergement sur le site de l'Espace Winson,
  - abandon du projet ILA,
  - affectation des fonds des réserves en MB2,
- des adaptations en recettes et dépenses par rapport à la balance budgétaire, car le budget initial a été préparé en août 2018, trop tôt dans l'année;

Le service extraordinaire dégage un mali à l'exercice propre de 30.914,70 servant à financer les projets:

- d'aménagement de la Maison St-Pierre;
- de remplacement de la chaudière à la maison sise Chée de Charleroi

Un emprunt de 65.000 € pour dédit de la "clause du bénéfice de la Maison Doverchin" équilibre le résultat global de cette MB1.

#### Urbanisme \*

8. **Modification de voirie dans le cadre du permis intégré : Extension Shop in Stock**  
**Situation: Chaussée de Namur et rue du Cimetière à 5070 Fosses-la-Ville**  
**Demandeur: VILGER S.A., ch. de Namur, 6 à 5070 Fosses-la-Ville.**  
*Il s'agit d'approuver la modification de voirie, rue du Cimetière à FOSSES-LA-VILLE. Celle-ci consiste en son élargissement par l'ajout d'un trottoir tout le long des futurs commerces et l'élargissement d'un accotement au droit du futur parking.*

#### Habitat Permanent \*

9. **Pour information - Plan Habitat Permanent - état des lieux 2018, rapport d'activités 2018, programme de travail 2019**  
*L'état des lieux 2018, le rapport d'activités 2018 et le programme de travail 2019 relatifs au Plan Habitat Permanent approuvés par le Collège communal du 23 mai 2019 sont soumis au Conseil communal pour information.*

#### Ressources humaines \*

10. **délégation en faveur du Collège communal pour la gestion des conventions de volontariat**  
*Il est proposé au Conseil communal de donner délégation au Collège communal pour la gestion des conventions de volontariat.*

#### Affaires générales \*

11. **Toponymie : changement de dénomination pour la rue de la Carrière à Bambois**  
*Il est proposé au Conseil de modifier la dénomination de la rue susvantee, celle-ci étant identique à une rue sise à Vitrival. La proposition est: rue de la Bocame.*
12. **GIG Asbl - Assemblée générale du 11 juin 2019 - Ratification**  
*Il est proposé au Conseil communal de ratifier la décision du Collège communal d'approuver l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale de cette intercommunale.*
13. **La Terrienne du Crédit Social srl - Assemblée générale ordinaire du 19 juin 2019 - Ratification**  
*Il est proposé au Conseil communal de ratifier la décision du Collège communal d'approuver l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale de cette intercommunale.*
14. **BEP - Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2019**  
*Il est proposé au Conseil communal d'approuver l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale de cette intercommunale.*
15. **BEP-Environnement - Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2019**  
*Il est proposé au Conseil communal d'approuver l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale de cette intercommunale.*
16. **BEP-Expansion économique - Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2019**  
*Il est proposé au Conseil communal d'approuver l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale de cette intercommunale.*
17. **IGRETEC - Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2019**  
*Il est proposé au Conseil communal d'approuver l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale de cette intercommunale.*
18.  **Holding communal S.A. en liquidation - Assemblée générale du 26 juin 2019**  
*Il est proposé au Conseil communal d'approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale de cette*

- société en liquidation et d'y désigner son représentant.*
19. **Intercommunale INASEP - Première Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2019**  
*Il est proposé au Conseil communal d'approuver l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale de cette intercommunale.*
20. **Remplacement d'un conseiller de l'action sociale**  
*Suite au décès d'un Conseiller de l'Action sociale, il doit être procédé à son remplacement au sein de cet organe. Le groupe politique Union Démocratique, dont était issu ledit Conseiller, a donc proposé un candidat. Les conditions d'éligibilité étant réunies pour ce candidat, il est procédé à sa désignation en séance.*

### **À HUIS CLOS**

#### **Habitat Permanent \***

21. **Plan Habitat permanent - Convention de partenariat relative à la maintenance des accès au camping Le Val Treko**  
*Dans le cadre du Plan Habitat permanent, il est proposé au Conseil une convention de partenariat permettant l'entretien des accès du Camping du Val Treko, le nombre des domiciles ayant diminué fortement.*

#### **Développement local \***

22. **Partenariat Province-Commune 2017-2019 - acquisition d'une oeuvre d'art - proposition de convention**  
*Dans le cadre du partenariat avec la Province de Namur, il est proposé au Conseil communal d'approuver une convention permettant l'acquisition d'une oeuvre d'art qui sera installée au centre-ville. Cette acquisition est évaluée à un montant de 250.000€. Ce montant sera financé par le biais de subventions et de dons. S'il ne peut être atteint par ces moyens, l'acquisition n'aura pas lieu.*

#### **Enseignement \***

23. **ratification des décisions du Collège communal du 9 mai 2019**  
*Les décisions prises par le Collège communal concernant les remplacements d'une personne absente pour cause de maladie et la déclaration des emplois vacants pour l'année scolaire 2019-2020 sont soumises au Conseil communal pour ratification.*

#### **Ressources humaines \***

24. **mise en disponibilité pour cause de maladie d'un ouvrier qualifié**  
*Il est proposé au Conseil communal de prononcer la mise en disponibilité d'un agent nommé ayant épuisé son quota de jours de maladie ; celui-ci percevra un traitement d'attente égal à 60% de son traitement d'activité, et ce pendant la période de maladie.*

*Les dossiers repris dans le présent ordre du jour sont transmis aux conseillers via la plateforme qui leur est réservée et aux chefs de groupe qui en ont fait la demande, sous format papier. Ils peuvent être consultés du lundi au vendredi aux heures d'ouverture des bureaux au secrétariat communal ou sur rendez-vous auprès de la Directrice générale.*

